



via la plateforme Newcard

Lors de l'inclusion ou du renouvellement de votre patient, indiquez le montant du forfait.

- **28€ - Forfait socle** : Ce montant est automatiquement renseigné.
- Trois forfaits sont disponibles en fonction de l'état de santé du patient, pour plus d'informations, veuillez consulter la plateforme.

Forfait socle - TVB - 28€ / mois

Coefficient du forfait

Forfait socle - TVB - 28€ / mois

Niveau 1 - TVB 2 - 56€ / mois

Niveau 2 - TVB 2.5 - 70€ / mois

1) Accédez à l'onglet de facturation

- ▶ Depuis le tableau de bord, rendez-vous dans l'onglet **Facturation** via la barre latérale de gauche.
- ▶ Vous y trouverez la liste des factures à réaliser pour chaque patient, avec des informations sur la période, le statut et l'observance.

2) Choix du mode de facturation : mensuel ou en série

- **Mensuel** : Facturez chaque mois individuellement.
- **En série** : Facturez plusieurs mois en une seule opération.
Utilisez le bouton : Afficher que les semetres complets pour facturer les 6 mois.

- ▶ Assurez-vous que le patient respecte bien les conditions d'observance avant de procéder à la facturation.
- ▶ En cas d'inobservance vous pouvez supprimer la ligne de facture avec la poubelle (elle sera historisé dans l'onglet Facturé).



3) Facturez vos actes de télésurveillance

1 ligne sur l'écran de suivi = 1 période de 30 jours = 1 ligne sur la FSE* ou 1 ligne sur le CERFA papier

Sur votre logiciel de facturation
Facturation de **6 périodes maximum**

Date de l'acte	Code de l'acte	Montant
07/09/2023	TVB	28€
07/10/2023	TVB	28€
06/11/2023	TVB	28€
06/12/2023	TVB	28€
05/01/2024	TVB	28€
04/02/2024	TVB	28€

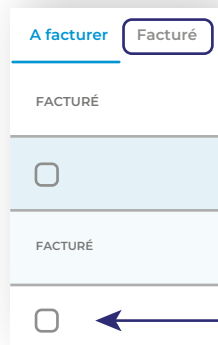
 Ceci n'est pas représentatif de toutes les feuilles de soin utilisées.
*Feuille de soins électronique

ou

Facturation de **4 périodes maximum**

ACTES EFFECTUES								
(si les actes sont soumis à la formalité de l'enregistrement préalable, indiquez le date de la demande : JJ / MM / AAAA)								
dates des actes	valeur des actes	actes C-CE autres C-CE autres	n° des actes C-CE autres C-CE autres	montant des formalités fisc.		date de déchéance de la déclaration	I.R.	
07/09/2023	TVB				28€			
07/10/2023	TVB				28€			
06/11/2023	TVB				28€			
06/12/2023	TVB				28€			
PAIEMENT								
MONTANT TOTAL en euros (1+2+3)					112€			

4) Cochez « Facturé » dans la plateforme Newcard



Dans cet onglet, vous retrouverez les périodes de facturation déjà cotées.

Cochez la case FACTURÉ, après avoir effectué la facturation.

Attention !

- Cocher "Facturé" ne facture pas la télésurveillance, il s'agit d'un suivi de facturation dans la plateforme. Pour facturer vous devez utiliser votre logiciel de facturation.

INFORMATIONS SUPPLÉMENTAIRES



Modifications : permet de modifier le montant du forfait



Signale un problème lié à une ordonnance manquante ou la nécessité de renouveler le patient. En passant la souris sur le sigle, l'explication s'affiche.



Indique que le patient est décédé.



Exportez les factures en format Excel avec choix de la période !

Exploitant = Newcard
Opérateur = Médecin

Inscription obligatoire
à l'ARS pour facturer

Numéro FINESS Newcard
Numéro acquéreur :
59 26 57 118

Code prescripteur =
votre code ADELI (CDOM)**

**ce code commence par le
numéro de votre département

Pour plus d'informations,
rendez-vous sur la page tutoriels



La solution 1 Minute pour mon cœur est un dispositif médical de classe I destiné à la télésurveillance de l'insuffisance cardiaque. Fabriqué par Newcard, ce produit de santé réglementé porte, au titre de cette réglementation, le marquage CE. Newcard met également à la disposition des patients du matériel en complément du logiciel de télésurveillance, afin de faciliter la récolte et l'analyse des données. Ce dispositif n'est pas un système d'urgence et doit être utilisé conformément aux instructions figurant dans la notice d'utilisation. Il est pris en charge à 100% par l'Assurance Maladie.

Siège social : Wambrechies - Immatriculée au Registre du Commerce et des Sociétés de Lille Métropole B sous le numéro 821 766 961.

Dernière modification : 9 février 2026 - Imprimé par : Pixartprinting - **Ne pas jeter sur la voie publique**

Référence : MPC-GUI-FAC-03.



Parc du Moulin
236 Av. Clément Ader
59118 Wambrechies
www.newcard.fr